

Communiqué de presse
19 mai 2026

Consigne pour recyclage des bouteilles en plastique : **Les collectivités opposées au projet gouvernemental, véritable aberration environnementale**

Selon une dépêche de l'AFP, des annonces pourraient être faites ce jour par le Président de la République, dans le cadre du salon de l'économie circulaire *REUse Economy Expo*, sur un énième plan gouvernemental sur le recyclage et la consigne de la bouteille en plastique. Les associations nationales d'élus maintiennent leur opposition totale et leur mobilisation face à cette « fausse consigne » des bouteilles en plastique et tiennent à rappeler l'aberration environnementale et financière de ce projet.

Les collectivités locales, qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la loi, continuent le travail et multiplient les projets pour développer la collecte de tous les emballages relevant du service public ; elles ne peuvent être rendues responsables des résultats actuels. En 2023, elles avaient proposé [un plan en 14 points](#) pour atteindre durablement les objectifs de recyclage, jamais mis en œuvre par le gouvernement.

C'est donc bien l'inaction de l'État et des représentants des industriels de l'eau et des sodas qui ont fortement limité la croissance de la collecte.

La consigne pour recyclage, sans garantie de résultat, participerait à l'augmentation permanente des tonnages de plastique mis en marché malgré des objectifs de réduction ancrés dans la loi AGEC, et permettrait à de nombreux vendeurs d'eau et de soda de récupérer une manne financière conséquente.

Une fois encore, aucune concertation n'a été menée avec les collectivités. Au-delà de nos associations nationales, la plateforme des associations de collectivités opposées à la « fausse consigne » réagira à la hauteur des annonces du Président de la République.

Contacts presse :

Intercommunalités de France : Yoann Jacquet – y.jacquet@intercommunalites.fr – 06 71 50 65 88

AMF : Marie-Hélène Galin – marie-helene.galin@amf.asso.fr – 01 44 18 13 61

France urbaine : Mathilde Van Renterghem – 06 86 76 30 56 – m.van-renterghem@franceurbaine.org